



Atelier de co-construction du PEDT, en lien avec la réforme des rythmes scolaires

Relevé de conclusions de l'atelier élémentaire n°1
- 28/03/2013

Une démarche de co-construction
à l'échelle du territoire pessacais

| Participants | |
|---|---|
| Représentants des parents d'élèves | - Florence CARIONE (FCPE, Pierre Castaing) - Pascal FOSSAT (APEIM, Magonty) - Benoît MALINGE (FCPE, A. Briand) - Stéphanie MARTIN (APEI, Cap de Bos) - Delphine QUEZEL (APEI, A. Briand) - Franck TANGUY (FCPE, E. Herriot) |
| Représentants de l'Education Nationale | - Christine CARRE, Directrice de l'école élémentaire Georges Leygues - David DELATTRE, Directeur de l'école élémentaire Magonty (remplaçant Mme AIT-ALI) - Emmanuelle LEVALET, enseignante du groupe scolaire Edouard Herriot - Virginie MERLE, Directrice de l'école élémentaire Pierre Castaing - Chantal ORBAN, Directrice de l'école élémentaire Joliot-Curie - Jean PEYRATOUT, enseignant école élémentaire Jules Ferry - Marguerite GOMEZ, Directrice de l'école élémentaire Montesquieu - Patrick LAZARE, Inspecteur de l'Education Nationale |
| Représentants des Fédérations d'Education Populaire | - Hervé PAUGAM, Directeur des Francas de Gironde |
| Représentants de la CAF | - Sonia OUDIN (excusée) |
| Représentants de la DDCS | - Philippe LABORDE (excusé) |
| Représentants de la Ville | - Patricia AMIENS, DGA Education, Culture, Sports, Jeunesse, Vie associative et @ccueil - Adeline SAUVANET, Directrice de l'Education - Caroline HARAMBURU, Chargée de mission action éducative, Direction de l'Education |

1/ Principaux points abordés :

- Présentation des résultats du questionnaire « rythmes scolaires » à destination des familles (document consultable en ligne et téléchargeable à l'adresse suivante : http://www.pessac.fr/sites/default/files/upload/synthese_resultats_questionnaires_familles.pdf)

- Présentation de l'articulation entre le Projet Educatif de Territoire et la réforme des rythmes scolaires, et proposition d'une méthodologie de travail dans les ateliers
- Présentation des ambitions à partager relatives au projet pessacais et discussion autour des propositions d'organisation des temps de l'enfant soumises au débat

2/ Propositions émanant du groupe, à soumettre aux instances d'arbitrage

Concernant les ambitions à partager relatives au projet pessacais, plusieurs propositions de modification ont émané de l'atelier :

- « *Le bien-être, l'épanouissement et le plaisir des enfants au sein de l'école qui, au-delà des savoirs scolaires, offre des perspectives de développement* » : il est proposé d'ajouter la notion d'engagement des enfants au sein de l'école. Une nouvelle formulation de cette ambition éducative sera proposée lors du prochain atelier.
- L'accent a été mis sur « *l'égalité d'accès aux ateliers éducatifs, quelle que soit l'école où l'enfant évolue, quelles que soient les ressources de la famille* ». Les participants ont souligné l'importance de permettre à tous les enfants pessacais d'avoir accès à des activités de qualité identique (même si elles sont différentes) au sein de toutes les écoles lors des ateliers éducatifs. Parmi les enjeux liés à la mise en place des ateliers éducatifs, il s'agit d'assurer une continuité éducative avec le temps scolaire et de démocratiser l'accès à l'offre culturelle, sportive et scientifique en proposant une école ouverte sur son environnement où la richesse de ces activités vient à la rencontre des enfants.
- « *Améliorer le fonctionnement de l'école par une diminution de l'amplitude horaire des enseignants* » : il est proposé de remplacer « enseignants » par « enseignements » ; en effet, en diminuant l'amplitude horaire des enseignements, il est possible de mettre en place des réunions de concertation sur le temps libéré qui mobiliseront les enseignants et l'ensemble de la communauté éducative.

S'agissant des scénarii d'organisation des temps de l'enfant, les principaux points de débat ont porté sur :

- le scénario 1 et le scénario 3 :
 - le scénario 1 qui présente l'hypothèse de journées stables avec des ateliers éducatifs de 45 min positionnés tous les jours, le soir, respecte l'objectif d'allègement quotidien du temps d'enseignement pour les enfants (objectif initial poursuivi par la réforme). En revanche, l'offre d'activités éducatives cohérentes et structurées ainsi que la capacité de mobilisation d'intervenants extérieurs sur 45 min sont limitées.
 - le scénario 3 qui repose sur la modularité et le panachage avec des ateliers éducatifs d'1h30 positionnés deux jours dans la semaine permet de mettre en place des activités éducatives cohérentes et structurées en lien avec le Projet Educatif de Territoire. Cette hypothèse nécessite en revanche de mettre en place deux journées d'enseignement à 6h (demande de dérogation justifiée par l'offre éducative proposée dans le cadre du PEDT)

→ Les débats n'ont pas permis de faire émerger un consensus en faveur du scénario 1 ou du scénario 3.

- L'importance de maintenir une pause méridienne à 2h sur toutes les écoles a été rappelée par les services municipaux en vue de permettre à des écoles qui sont déjà en tension d'assurer le service de restauration tout en proposant un temps éducatif de qualité, et d'anticiper les évolutions d'effectifs dans le cadre de la démarche carte scolaire. Sur la base de 2h de pause méridienne, la proposition de décaler les horaires de la pause méridienne entre maternelles et élémentaires a également été formulée et sera étudiée.
- La proposition de densification de la matinée à 3h30, moment de la journée où les enfants sont plus réceptifs, a été formulée et sera étudiée.
- La proposition de mettre en place des horaires différenciés en fonction des cycles a été formulée mais écartée du fait des difficultés d'organisation des ressources humaines engendrées pour la Ville et pour l'Education Nationale.

3/ Calendrier

- **Prochaine réunion : le 16/04 à 17h**

– **Objectifs de la prochaine réunion :**

- Partager le compte-rendu de la première réunion et définir les modalités d'élaboration et de diffusion des compte-rendu
- Recueillir les propositions des membres du groupe en vue de compléter/modifier les ambitions à partager afin d'aboutir à une proposition commune
- Arrêter un scénario d'organisation des temps de l'enfant commun et partagé pour les élémentaires